

Logements UCLouvain

Des *tiny houses* pour étoffer l'offre de logements à l'UCLouvain FUCaM Mons

EN BREF :

- Ce 24 juin, deux ***tiny houses*** seront installées sur le campus **FUCaM** de l'**UCLouvain**. Le public pourra les découvrir ce 29 juin, dans le cadre des Journées Portes ouvertes
- D'ici septembre, **quatre modules** seront installés et permettront d'héberger 8 étudiant·es ou jeunes chercheur·ses. Une première en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Objectif : **diversifier l'offre de logements** et offrir une solution souple et modulable à la demande de logements

CONTACTS PRESSE :

David Franzini, Directeur administratif du campus FUCaM : **0495 44 10 77**

Alessandro Correlli, directeur d'Almo SRL : **0483 31 33 63**

L'UCLouvain réinvente le kot du futur ! Le Campus FUCaM va réceptionner ses **premières *tiny houses*** le **24 juin** prochain. Une *tiny house* ? C'est un style **d'habitat léger** dont la fabrication est similaire à une **maison en ossature bois**. **Optimisée**, autonome et **écologique**, la *tiny house* cadre parfaitement avec les nouvelles tendances du monde de l'habitat et la politique de durabilité de l'université. Ces logements permettent de **diversifier l'offre de logements du campus** et d'offrir une formule de logements compacts, peu énergivores, écoresponsables et réversibles.

Ce projet, soutenu par la Ville de Mons, a vu le jour grâce à un **partenariat entre l'UCLouvain et une entreprise locale**, Almo SRL, qui ont la volonté commune de développer une offre d'habitat léger et durable. Dans un premier temps, quatre modules fabriqués localement (à Estinnes) seront installés et **mis en location dès le mois de septembre**. Chaque module étant conçu pour deux, huit personnes (étudiant·es ou jeunes chercheur·ses) y seront hébergé·es. A terme, le permis de bâtir prévoit l'installation de 12 modules pouvant héberger 24 personnes. Si cette première phase est concluante, c'est donc un véritable parc de *tiny houses* qui verra le jour et qui portera l'offre de logements sur le campus à près de 200 unités.

Chaque Tiny house se compose de :

- Deux chambres de 7 m² équipées et meublées
- D'une cuisine équipée
- D'une salle de bain avec WC, douche, lavabo, miroir et sèche-serviettes
- D'une terrasse, partagée avec une autre Tiny House
- Chaque locataire disposera d'un vélo électrique

Ce partenariat prévoit la mise à disposition du terrain par l'UCLouvain et la gestion technique des logements directement par ALMO SRL. Les loyers sont fixés de commun accord avec l'UCLouvain, ils restent ainsi maîtrisés et alignés sur ceux gérés par l'UCLouvain (360 €/mois). Ces logements seront à découvrir le **29 juin prochain de 9h à 12h**, à l'occasion de la dernière **Journée Portes Ouvertes** de l'année académique.

A l'attention de la presse

Les modules seront installés le 24 juin. Si vous souhaitez les découvrir en avant-première, les partenaires du projet seront disponibles vers 10h30 pour répondre à vos questions.

Lieu : Chemin des Mourdreux n°11, 7000 Mons

Contact : Ugo Petropoulos, chargé de communication : 0498 42 15 13